



Le mouvement de grève qui avait commencé le 10 avril dernier chez le cartonnier français <u>ALLARD EMBALLAGES</u> (siège social à Brive-la-Gaillarde), notamment installé à Aubigné-Racan (Sarthe), vient de s'achever. Les salariés ont obtenu les mesures sanitaires qu'ils demandaient, soit la fourniture de produit désinfectant et de gel hydroalcoolique, une prime de 600 euros, et l'octroi de deux jours de congés supplémentaires pour compenser les pertes de salaire. <u>www.allardemballages.fr</u>